

## UWGC 4

## DEFINITIONS DES TERMES UTILISES DANS LA FORMULE DE CALCUL DU PRIX PAR ACTION

## 1. Détermination de la VE

VE = [(Valeur des Actifs) – Dette Nette]

Où:

"Valeur des Actifs" désigne la valeur de l'actif net réévalué de la Société tel que figurant dans les comptes approuvés du dernier exercice, étant précisé que la valorisation des stocks de vins sera fixée par expertise sur la base du Prix de Place (i.e. prix moyen des vins sur la Place de Bordeaux établi par un courtier assermenté) ou de tout autre indice permettant la valorisation des vins (Liv-Ex, Wine Searcher).

"Dette Nette" est définie comme la "Dette" moins la "Trésorerie"

- La "**Dette**" désigne :
  - Le montant total des emprunts bancaires à court, moyen ou long terme ;
  - Les soldes négatifs des comptes bancaires (découverts), facilités de crédit et découverts bancaires, court terme et long terme;
  - Le montant des dettes fournisseurs et comptes rattachés ;
  - Le montant des autres dettes d'exploitation : dettes de TVA, dettes fiscales et sociales, avances, acomptes reçus sur commandes et notes de crédit à décaisser ;
  - Le encours d'escompte clients, de Dailly, de compte d'affacturage ou autre mécanisme de mobilisation de créances;
  - o Le montant des provisions ou engagements hors bilan ayant un caractère de dette ;
  - o Tous les intérêts courus en raison des dettes figurant aux paragraphes précédents.
- "Trésorerie" désigne le montant des disponibilités et espèces en banques et en caisses et le montant des valeurs mobilières de placement souscrites auprès d'établissements financiers immédiatement disponibles, tel que figurant dans les comptes approuvés du dernier exercice clos.